

UNE CONCENTRATION PLUS STRATÉGIQUE

Avec les changements climatiques et l'intensification de leurs effets, le Canada collaborera avec des pays en développement afin de protéger leurs modes de subsistance et de réduire leur vulnérabilité au moyen de deux types de mesures. Les mesures d'adaptation prendront la forme du renforcement des capacités et de l'intégration des évaluations des incidences sur le climat dans les processus décisionnels et les plans d'urgence. Les mesures d'atténuation engloberont celles qui favorisent une croissance économique à faible intensité d'émissions de carbone grâce à un développement communautaire durable, à des systèmes d'énergie renouvelable et à une meilleure gestion de l'utilisation des terres.

En outre, il pourrait y avoir la possibilité accrue de participer au nouveau marché mondial d'échange de droits d'émission de carbone, plus particulièrement le Mécanisme de développement propre. Le Canada tient à appuyer le renforcement des capacités et à examiner les possibilités d'appuyer les initiatives des

pays les moins avancés qui ont des retombées sur le plan de l'atténuation et de l'adaptation, dont l'agriculture et la foresterie durables, la gestion des bassins hydrographiques et les systèmes de bioénergie.

- **S'attaquer à la dégradation des terres.** La dégradation des terres est un problème transfrontières qui menace les modes de subsistance fondamentaux des populations rurales vulnérables, qui mine les grands écosystèmes, qui est exacerbé par les changements climatiques mondiaux et qui est souvent la cause de conflit social. L'Afrique et les populations dont la subsistance repose sur la terre sont touchées par les conséquences les plus graves de la dégradation. La dégradation des terres peut également avoir des conséquences sur la biodiversité en général, en réduisant l'intégrité des écosystèmes ainsi que l'habitat. Le Canada appuiera la gestion durable des terres et des ressources naturelles au moyen d'initiatives autant bilatérales que multilatérales. Ces initiatives pourraient se traduire par exemple par un soutien

MÉCANISMES RELATIFS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Le Mécanisme de développement propre (MDP) est un mécanisme du Protocole de Kyoto qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre en dirigeant les nouvelles sources d'investissements écologiques vers les pays en développement. S'il est conçu et mis en œuvre de manière appropriée, le MDP offrira aux pays développés l'accès à des mesures de réduction plus efficaces en termes de coûts, alors que les pays en développement pourront poursuivre leurs objectifs nationaux en matière de développement durable et de réduction de la pauvreté. L'Agence des incitations et de la réduction des émissions du Canada (plus connue sous le nom de Fonds éco-net), qui a été créé dans le budget fédéral de 2005, constituera une source de financement pour l'achat de crédits de réduction d'émissions qui sont échangeables mondialement et qui sont liés à des projets précis du MDP dans des pays en développement. Ces crédits permettront au Canada d'atteindre l'objectif fixé par le Protocole de Kyoto et de promouvoir les priorités des pays du Sud en matière de développement. Le Canada se positionnera comme chef de file dans le développement de technologies propres qui pourront éventuellement être transférées aux pays en développement.

Pour surmonter ces obstacles, le Canada continuera de collaborer très étroitement avec les pays en développement grâce au renouvellement du Fonds canadien de développement pour les changements climatiques (FCDCC). Ce dernier fournit un appui à ces pays dans quatre secteurs de programmation : le développement des capacités de base en vue de la participation au MDP, la réduction des émissions, le piégeage du carbone et l'adaptation. Avec les pays en développement, nous tenterons de déterminer de quelle façon nous pouvons le mieux améliorer les composantes du MDP. Le Canada est également résolu à collaborer avec d'autres institutions de financement multilatérales, dont le portefeuille de fonds pour le carbone de la Banque mondiale, afin d'aider à mobiliser d'autres investissements du secteur privé. Nos initiatives axées sur le renforcement des capacités contribueront à accroître les investissements étrangers directs émanant de sources privées.